



FESTIVAL INTERNATIONAL
DE GÉOGRAPHIE
de Saint-Dié-des-Vosges 36^e édition

pouvoir

3, 4 & 5 oct.
2025



Conférences
Débats
Littérature
Géo-numérique
Gastronomie
FIG Junior
Cinéma
Spectacles

ALLARMONT SALLE JEANNE D'ARC

SAMEDI 4 OCTOBRE 17 H

Les enjeux de pouvoir entre les ducs de Lorraine, les évêques de Toul,
et le Chapitre déodatien au Moyen Age
par Thierry Choserot, historien.

. Les chanoines de Saint Dié exercent leur autorité à la fois comme seigneurs au temporel et comme seigneurs au spirituel. Ils appliquent leur haute, moyenne et basse justice à ce double titre. Ce double pouvoir leur sera continuellement contesté. Du 11^{ème} siècle à la Révolution, le Chapitre de Saint Dié sera au cœur d'une lutte de pouvoir avec les ducs de Lorraine au temporel et les évêques de Toul au spirituel. Au terme d'une lutte permanente, le Chapitre de Saint Dié verra son pouvoir, ses droits, ses privilèges et son territoire s'éroder inéluctablement



N° 19

Septembre
2025

Tête du Coquin

ALLARMONT
contact@mairie-allarmont.fr
03 29 41 16 08

RAPPEL IMPORTANT concernant les propriétaires devant se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

Comme indiqué à de nombreuses reprises, le délai de 2 ans pour réaliser votre raccordement au réseau des eaux usées se termine fin décembre 2025. **Il ne vous reste donc plus que 3 mois pour le faire.**

Le respect de ce délai est important : pour le propriétaire d'une part, afin de lui éviter des pénalités, pour le bon fonctionnement de la station d'épuration d'autre part. Elle manque actuellement d'apport en matière organique.

A noter que certains propriétaires situés entre le 1 et le 29 rue Henri Valentin, ne peuvent toujours pas se raccorder. Une canalisation de 200m de long doit encore être posée Place de la Gare. Travaux à la charge de l'agglomération, pas de délai à ce jour.

Enquête Publique PLUi-H

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant programme local de l'Habitat (PLUiH), une commission d'enquête composée de 5 commissaires-enquêteurs a été nommée.

Ils réaliseront une permanence dans chacune des 77 communes de l'Agglomération, aux dates et heures mentionnées sur l'avis d'enquête publique pour recueillir les remarques des habitants.

Pour la commune d'ALLARMONT, le mercredi 8 octobre 2025 de 9h00 à 11h00.

Vous pourrez venir consulter les plans et règlements du PLUiH et apporter d'éventuelles remarques auprès du commissaire enquêteur.

Vous n'êtes pas disponible sur le créneau proposé ?

Pour prendre connaissance des documents, vous pouvez :

Consulter [les documents disponibles en mairie, aux horaires d'ouverture habituels du 25 septembre au 5 novembre 2025](#)

Consulter le dossier au siège de l'Agglomération, 7 place Saint-Martin à Saint-Dié-des-Vosges, aux horaires d'ouverture habituels

Consulter et télécharger les documents sur le site de l'enquête <https://www.registre-dematerialise.fr/6512>

Pour apporter vos observations, vous pouvez : Inscrire votre remarque sur de registre d'enquête présent en mairie ou Vous rendre **dans n'importe quelle commune de l'Agglomération** lors d'une permanence des commissaires-enquêteurs, quelque soit votre lieu de résidence (la liste complète des permanences est l'avis affiché en mairie)

Inscrire une remarque dans le registre qui est au siège de l'Agglomération, 7 place Saint Martin à Saint-Dié-des-Vosges

Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse enquete-publique-6512@registre-dematerialise.fr

Envoyer un courrier à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête -
Projet de PLUiH – Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, 7 place Saint-Martin – 88100 Saint-Dié-des-Vosges

NOS FONTAINES

A l'occasion de certains événements, tels que des fuites détectées ou des baisses de niveaux sur les captages du château d'eau, la commune se voit dans l'obligation de procéder à des coupures sur l'ensemble des fontaines.

Merci de ne pas intervenir dans cette procédure et de laisser les fontaines coupées à ces occasions, pour permettre à tous les habitants d'avoir au robinet une eau potable en continu.



Le six septembre, hommage et dépôt de gerbes à la mémoire des victimes de la guerre 39-45